



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 07/05/2020

JOURNÉE NATIONALE DU 8 MAI CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 ne permettront pas de tenir les cérémonies du 8 mai pour la commémoration de la victoire de 1945 dans le format habituel.

Cette cérémonie a un caractère fédérateur pour les Français. Pour autant, la nécessité de maintenir les restrictions de déplacement pour ralentir la propagation du virus est toujours primordiale. Le Gouvernement a donc décidé de permettre la tenue des cérémonies en format restreint : elles ne seront pas publiques et avec une participation réduite à 5 personnes, dans le respect des gestes barrières.

Louis LAUGIER, préfet de la Savoie, présidera la cérémonie de commémoration à Chambéry, à 10h au Clos Savoiroux.

Pierre MOLAGER, secrétaire général de la préfecture, présidera la cérémonie à 9h à Aix-les-Bains, Frédéric LOISEAU, sous-préfet d'Albertville, à 11h à Albertville et Michael MATHAUX, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne à 11h à Saint-Jean-de-Maurienne.

Dans les autres communes, les maires qui le souhaitent pourront déposer une gerbe selon les mêmes modalités, sans présence de public ni de porte-drapeaux, devant le monument aux morts.

Les cérémonies étant interdites au public, la population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant balcons et fenêtres.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr